



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille dix sept, le jeudi vingt-neuf juin à vingt heures, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la communauté de communes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Edmond Mari.

DEPARTEMENT  
des ALPES-MARITIMES

Communauté de  
communes du pays  
des Paillons

OBJET :  
Réalisation d'une structure  
multi-accueil petite enfance sur  
la commune de Contes :  
nouvelles demandes de  
subventions

Etaient présents : Messieurs ~~Edmond Mari~~, Maurice Lavagna, Francis Tujague, Pierre Donadey, Michel Lotier, ~~Michel Calmet~~, Jean-Marc Rancurel, Noël Albin, Madame Edith Lonchamp, Monsieur Christian Dragoni, Madame Martine Brun, Monsieur Bernard Martinez, Madame ~~Evelyn Laborde~~, Messieurs Yves Pons, Gérard Branda, Jacques Saulay, Madame ~~Michèle Maurel~~, Monsieur Gérard De Zordo, Mesdames Nadine Ezingard, Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Jean-Marie Franco et Madame Sylvie Gantelme formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Robert Nardelli par Monsieur Edmond Mari, Monsieur Cyril Piazza Madame Béatrice Ellul, Monsieur Joël Gosse par Monsieur Christian Dragoni, Madame Monique Giraud-Lazzari par Madame Michèle Maurel, Monsieur Georges Gaede par Monsieur Gérard De Zordo, Madame Alexandra Russo par Monsieur Maurice Lavagna, Monsieur Philippe Mineur par Monsieur Jean-Marc Rancurel, Monsieur Jean Nicolas par Monsieur Francis Tujague, Madame Germaine Millo Monsieur Jean-Marie Franco,

Absents excusés : Messieurs Marc Leroy et Stéphane Sainsaulieu,

Décision n° 29 06 04

Madame Christiane Blanc-Ricort a été nommée secrétaire de séance

Le président rappelle que le projet de construction d'une structure multi-accueil petite enfance à Contes, au quartier « Le Pilon », fait partie des opérations structurantes qu'il est prévu de réaliser sur le territoire communautaire

Afin d'être en mesure de mener à bien cette opération dont le coût prévisionnel s'élève à 2 000 000,00 € HT, il propose de solliciter le concours financier de l'Etat au titre de la DETR, de la Région au titre du CRET, du département et de la CAF selon le plan de financement suivant :

- Coût total de l'opération :	2 000 000,00 €
- Subvention état :	500 000,00 €
- Subvention Région :	201 667,00 €
- Subvention départementale :	300 000,00 €
- Subvention CAF :	580 000,00 €
- Autofinancement :	418 333,00 €

**Le conseil communautaire, ouï l'exposé du président, après en avoir délibéré,**

Afin de mener à bien le projet de réalisation d'une structure multi-accueil petite enfance sur la commune de Contes, évalué à 2 000 000,00 € HT ;

**Sollicite** de l'Etat, au titre de la DETR, une subvention de 500 000,00 €, soit 25% du montant de l'opération ;

**Sollicite** de la Région, au titre du CRET, une subvention de 201 667,00 €, soit 10% du montant de l'opération ;

**Sollicite** du conseil départemental une subvention de 300 000,00 €, soit 15% du montant de l'opération.

**Sollicite** de la Caisse d'Allocations Familiales une subvention de 580 000,00 €, soit 29% du montant de l'opération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

Nombre de conseillers en  
exercice : 36

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstentions : 0

POUR LE PRÉSIDENT,  
PAR DÉLÉGATION,  
LE 1<sup>er</sup> VICE PRÉSIDENT  
M. LAVAGNA

